

Session de droit d'installation du Conseil départemental – Jeudi 2 avril 2015

Discours de Maurice Leroy,
Ancien Ministre,
Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues,

Dimanche 29 mars, les Français ont, par leur vote, remis les **pendules à l'heure** !! Est-ce pour cette raison que Ségolène Royal a pris à bras le corps la grave question du changement d'heure ! En sanctionnant un gouvernement socialiste qui a mené une réforme territoriale à l'envers et charcuté les départements, les électeurs ont en effet montré qu'ils n'étaient pas dupes.

Bravo aux électeurs du Loir-et-Cher qui ont surmonté tous les obstacles : découpage-charcutage des cantons, particulièrement dans les territoires ruraux, nouveau mode de scrutin incompréhensible, flou sur les futures compétences, campagne de dénigrement...
Oui ! Les Loir-et-Chériens ont surmonté ces chausse-trappes et déjoué les pronostics en votant largement et en montrant leur attachement à leur département. Alors que dans notre département le **taux de participation** était de seulement 37,84 % en 2011, il **a dépassé cette année les 54 % en Loir-et-Cher, ce qui en fait le meilleur taux de participation régional, au-dessus de la moyenne nationale !**

Le redécoupage des cantons avait une visée clairement électoraliste. **Cette stratégie du charcutage des cantons a porté ses fruits puisque dans plusieurs départements cela a permis d'éviter au parti socialiste la débâcle annoncée. En Loir-et-Cher, en appliquant aux anciens cantons les résultats de dimanche dernier, notre majorité départementale serait de 24 ou 25 élus contre 4 ou 5 pour le Parti Socialiste !** Ces petites combines entre amis n'ont pas réussi à cacher la réalité du désaveu des Français. Les électeurs ont bien remis les pendules à l'heure !

Ces propos introductifs passés, **je tiens sincèrement à vous féliciter, chacune et chacun, pour votre élection. Bravo et bon courage car la tâche qui nous attend est aussi passionnante qu'ardue !**

Je tiens également à remercier chacune chacun des collègues de l'Union Pour le Loir-et-Cher et du MoDem, pour la confiance que vous m'accordez aujourd'hui en me réalisant Président de notre Conseil départemental. Ce faisant, je suis et je serai le Président de tous, quelle que soit la sensibilité politique ou le territoire géographique représentés. Tous ensemble, que nous siégeons dans la majorité départementale ou dans la minorité, il nous faut entendre l'exaspération, parfois même la colère et la souffrance qui se sont manifestées. Nous nous devons tous, majorité comme minorité d'y répondre par une solidarité sociale et géographique renforcée. Je compte sur ce point, évidemment, sur l'engagement, les connaissances et l'expérience de **Monique GIBOTTEAU.**

Je vous propose de mener, ensemble, un projet territorial ambitieux, à l'image de notre démarche Loir&Cher 2020. Durant toute la mandature précédente, dans ce cadre, nous avons initié de nombreux chantiers et projets structurants. Je pense à *Loir&Cher numérique*, au soutien aux communes rurales par la Dotation de Solidarité Rurale, à la rénovation de 14 collèges sur 26. Ces grands projets permettent d'aborder l'avenir avec confiance et sérénité malgré un contexte économique et financier très tendu et des dotations de l'État toujours plus maigres. C'est grâce au travail formidable de la précédente Assemblée et de toute l'administration que je suis en mesure, aujourd'hui, **DE VOUS PROPOSER CINQ CHANTIERS PRIORITAIRES POUR NOTRE NOUVELLE ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE D'ICI À 2020.**

1/ Dans le domaine du **TOURISME**, **l'objectif de Loir&Cher 2020 est de permettre de créer 10 000 emplois dans le secteur touristique d'ici à 2020**. Nous pouvons le faire ! Le tourisme, je vous le rappelle, ce sont des emplois non délocalisables. Avec des poids lourds comme le ZooParc de Beauval ou Chambord, notre territoire est une terre bénie pour le tourisme. À nous d'en profiter. Notre action de mutualisation et bientôt de fusion avec l'Agence de Développement Touristique d'Indre-et-Loire, la création d'un cluster Val de Loire, prouvent que tous les espoirs sont permis pour mener à bien notre objectif. **Nicolas PERRUCHOT, 1^{er} Vice-président de notre Assemblée s'y consacrera. Il suivra en outre les DOSSIERS ÉCONOMIQUES ainsi que les FINANCES DÉPARTEMENTALES**, grâce à son excellente connaissance de ces domaines. S'agissant des finances, il pourra compter sur l'expérience solide de notre Rapporteur général du budget le Docteur **Philippe SARTORI**, que je confirme dans sa mission importante de **Rapporteur général du budget**. Partie prenante de ce secteur économique, l'agriculture sera gérée par **Pascal BIOULAC** à qui je confie une délégation pour traiter de l'**AGRICULTURE** et du **DÉVELOPPEMENT RURAL**. L'**ENVIRONNEMENT** et le **DÉVELOPPEMENT DURABLE**, enfin, seront suivis par **Louis de REDON**, spécialiste connu et reconnu en la matière.

2/ Dans la continuité de ce qui a été initié avec Patrice MARTIN-LALANDE, nous consacrerons une part importante de nos budgets au **DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT-DÉBIT SUR TOUT LE DÉPARTEMENT D'ICI À 5 ANS**. Ceci grâce au **Syndicat Mixte Ouvert Loir&Cher numérique**. Ce projet sera notre fer-de-lance pour permettre un égal accès à internet pour tous les Loir-et-Chériens et pour pouvoir développer partout en Loir-et-Cher les usages répondant aux défis à relever d'ici 2020. **L'emploi, l'éducation, les services, sont conditionnés par ce déploiement**. **Bernard PILLEFER**, déjà Président de l'Agence Technique Départementale et du Syndicat intercommunal de distribution de l'électricité du Loir-et-Cher **sera en charge de ce domaine majeur**.

3/ Troisième chantier prioritaire : **LA MODERNISATION DE NOTRE ADMINISTRATION INITIÉE DANS LA FOULÉE DE LOIR&CHER 2020**. Ce projet, c'est la démarche « Quali'Dep ». Basée sur les trois notions clés d'accueil, d'information et de dématérialisation, « Quali'Dep » se fixe une ambition forte d'amélioration de nos usages au sein de la collectivité et vis-à-vis des Loir-et-Chériens. **Je compte sur Catherine LHÉRITIER qui connaît bien les rouages de cette maison pour avancer dans ce domaine.**

4/ En quatrième point, **JE VOUS PROPOSE DE FIXER À NOTRE POLITIQUE D'AUTONOMIE UN OBJECTIF CLAIR** : devenir **LEADER EN RÉGION CENTRE** et être **UN EXEMPLE AU NIVEAU NATIONAL** en ce qui concerne les **PERSONNES ÂGÉES** . Parce que dans tous les domaines, nous préférons l'autonomie à l'assistanat. Pour cela, nous avons déjà mis en place un grand nombre d'outils comme Vivre Autonome 41, La Maison Bleue, le système de télégestion Tranquilidom ou le service Dom@dom. Il faut désormais aller plus loin. Notamment via la Maison Bleue qui doit devenir la référence nationale au plan de la domotique. **Christina BROWN**, vice-présidente en charge de ce secteur aura à relever ce challenge important.

L'autonomie, c'est aussi **L'INSERTION ET L'EMPLOI**. Un emploi permet de retrouver autonomie, indépendance et fierté. Il s'agit d'un défi majeur et je suis persuadé que **Claude DENIS** qui connaît particulièrement ces sujets confirmés par ses succès à Mer, est l'homme de la situation.

Enfin, pour notre très importante **mission** sur l'**ENFANCE** et la **FAMILLE et le secteur des handicapés**, je donne une délégation à **Florence DOUCET**.

5/ Cela m'amène à mon dernier point : la **RATIONALISATION DE NOS COÛTS ET DE NOS ACTIONS PAR LE BIAIS D'UNE MUTUALISATION** encore renforcée avec nos partenaires. **Le travail mené avec l'Eure-et-Loir et le Loiret**, notamment pour la mise en place d'Approlys, est une superbe réussite, mais ce n'est qu'un début. Nul doute qu'à la suite du vote-sanction des électeurs dans le Cher et l'Indre-et-Loire, cette centrale d'achat va s'élargir ! Les citoyens attendent de leurs collectivités et de leurs élus des efforts et de la créativité. Nous ferons tout pour répondre à cette attente.

Parmi les autres grands projets et chantiers, je citerai pêle-mêle le prochain événement **CHAMBORD RENAISSANCE NUMÉRIQUE** qui installera durablement notre département au rang des territoires innovants ; la poursuite de la **RÉNOVATION DE NOS COLLÈGES ET DE NOS BÂTIMENTS** dont **Jean-Marie JANSSENS** aura la charge ; **les travaux d'infrastructures routières avec la poursuite de la liaison A10/A85 ; le rond-point de Cap'ciné ou la Patte d'Oie de Saint Gervais, dont j'ai finalement réussi à arracher un cofinancement de la part de la Région dans notre convention Région-Département.**

Même si le flou règne encore sur les compétences qui seront attribuées aux Départements, nous conservons la **CULTURE**, la **JEUNESSE** et le **SPORT** qui demeurent des compétences partagées que je confie à **Isabelle GASSELIN**. Dans ces bouleversements, j'espère que **LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS SCOLAIRES** que nous sommes parvenus à maintenir jusqu'à présent ne sera pas remise en cause avec **le transfert de cette compétence à la Région, à compter de 2017**. Malgré ce flou, ayons confiance en l'engagement de tous pour notre Loir-et-Cher. **Un Loir-et-Cher combattif. Un Loir-et-Cher qui protège, à tous les âges de la vie**. Et pour lequel nous nous battons de toutes nos forces au sein de cette Assemblée.

Notre nouvelle Assemblée représente une chance pour le Loir-et-Cher. En premier lieu grâce à **la parité de ses élus**. Je vous invite à travailler ensemble, en bonne intelligence, dans le respect de chacune et chacun et au service de tous les Loir-et-Chériens. Ces mêmes Loir-et-Chériens qui nous ont fait confiance pour les représenter et les défendre. Soyons dignes de cette confiance dans nos échanges et dans nos choix. Je sais pouvoir compter sur vous pour mener un travail constructif au sein de la majorité comme au sein de la minorité.

Puisque notre Assemblée est désormais paritaire, je souhaite, pour conclure, **vous livrer cette pensée de la grande Hannah Arendt : « Les mots justes, trouvés au bon moment, sont de l'action ».**

J'espère avoir trouvé aujourd'hui les mots justes pour vous parler. Gardons toujours à l'esprit que les Loir-et-Chériens nous ont élus pour que nous soyons des femmes et des hommes d'action. **C'EST PAR NOS ACTES ET, PAR NOS ACTES SEULEMENT, QUE NOUS SERONS JUGÉS.**

Je vous remercie.